

Livre des résolutions

Septembre 2019



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le mardi 3 septembre 2019 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Gilles Rioux, Conseiller #1
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3
Madame Julie Michaud, Conseillère #4
Madame Andrée Blouin, Conseillère #5
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller #6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(44) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

RÉSOLUTION 1909-01

sc

Il est proposé par Madame Rose Lagacé par et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur Castonguay et reçu depuis plus de 72 heures.

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance.
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption et présentation du procès-verbal du 5 août 2019
- 4 Adoption et présentation des comptes à payer du 1er août au 31 août 2019
- 5 Travaux voirie employé d'août 2019
- 6 Résolution et planification des travaux voirie automne 2019
- 7 Information et suivis ramonage été 2019
- 8 Information et suivis SEAO pour les contrats de déneigement automne 2019 hiver 2020
- 9 Résolution pour vente terrain municipal/ rue principale
- 10 Résolution pour Service de protection des Incendies MRC de la Matanie
- 11 Résolution pour l'inspection camions de déneigement, préparation machinerie hiver
- 12 Résolution pour la réparation borne sèche couvert en béton
- 13 Résolution pour l'ouverture du poste directeur général
- 14 Point d'information sur le Programme réno-région MRC 2019
- 15 Résolution pour l'entretien chemin Rang 7, Limite Lot p-22
- 16 Résolution pour Formation ADMQ Matane (16 octobre)
- 17 Point d'information pour le dépôt d'une pétition citoyenne
- 18 Résolution pour une demande pour la circulation poids lourds à Saint-Ulric/ Saint-Léandre
- 19 Résolution suite à demande d'aide des P'tits Léandre
- 20 Période de questions

21 Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Adoption et présentation du procès-verbal du 5 août 2019

RÉSOLUTION 1909-02 SC

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 5 août 2019 à 19 heures 30, tel que lu par Monsieur Steve Castonguay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Adoption et présentation des comptes à payer du 1er août au 31 août 2019

RÉSOLUTION 1909-03 SC

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois d'août 2019 pour un total des comptes incompressibles de 22 031.48\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 68.55\$, les salaires nets des employés de 7 892.01\$, les traitements nets des élus (es) de 1 565.37\$, les remboursements des prêts de 6 675.87\$, la facture de la collecte et le transports des matières résiduelles et de recyclage au montant de 2 574.90, le paiement des services publics 417.88\$, les remboursements des déductions à la source de juillet au montant de 2 836.50\$ et un montant de 37 205.92\$ des comptes compressibles pour un montant total de 59 237.40\$ pour le mois d'août 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution et planification des travaux voirie automne 2019

RÉSOLUTION 1909-04 SC

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu d'effectuer les travaux voirie suivant au cours de l'automne 2019 :

Les réparations dans la Côte à Félix sur la route Centrale par Monsieur Gérald Caron au coût estimé de 940.00\$ plus les taxes applicables

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution pour vente terrain municipal/ rue principale

Avant le début, Madame Andrée Blouin se retire de sa place de conseillère afin de déclarer ses intérêts pécuniaires en lien avec le sujet discuté à 19h50.

RÉSOLUTION 1909-05

SC

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu d'effectuer la vente des terrains adjacents du 3007 au 3021 rue Principale afin de régulariser les travaux d'installation des fosses septiques en respectant le zonage au coût de 2.15\$ le mètre carré, tous les frais de notaires et arpenteurs seront à la charge des acheteurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Madame Andrée Blouin reprends sa place à la table le sujet étant clos à 19h 52.

Résolution pour Service de protection des Incendies MRC de la Matanie

RÉSOLUTION 1909-06

SC

Considérant que la municipalité de Saint-Léandre désire mentionner aux autres municipalités partenaires de l'entente relatif au Service Régional de Protections des incendies de la MRC de la Matanie son intention de ne pas renouveler l'entente se terminant au 31 décembre 2020;

Considérant que selon l'entente une lettre par courrier recommandé qu'une copie de la résolution doit être envoyée à tous les municipalités partenaires du Service Régional de Protections des incendies de la MRC de la Matanie, soit plus d'un avant la fin de l'entente;

Considérant que la municipalité de Saint-Léandre conserve la possibilité de signer une nouvelle entente avec le même Service Régional de Protections des Incendies de la MRC de la Matanie à la fin de la présente entente;

En conséquence, il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu de démontrer l'intérêt de la municipalité de Saint-Léandre de ne pas renouveler l'entente prenant fin le 31 décembre 2020

avec le Service Régional de Protection des Incendies de la MRC de la Matanie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution pour l'inspection camions de déneigement, _____ préparation machinerie hiver

André Marcil, directeur général informe l'assemblée de suivis des inspections des camions de déneigement et la préparation de la machinerie d'hiver.

RÉSOLUTION 1909-07 SC

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu de procéder à l'inspection des camions de déneigement et à la préparation des équipements, la machinerie utilisés pour l'Hiver.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution pour la réparation borne sèche couvert en béton

RÉSOLUTION 1909-08 SC

Considérant le bris du couvercle de la borne sèche près du garage municipal au cours de l'hiver dernier avec le déneigement;

Considérant que l'infrastructure appartient à la municipalité;

Considérant l'obligation de remplacer le couvercle;

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu de remplacer le couvercle de la borne sèche au coût de 108.00\$ plus taxes chez Béton Provincial.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution pour l'ouverture du poste directeur général

RÉSOLUTION 1909-09 SC

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu d'ouvrir le poste de directeur général adjoint. Les détails d'ouverture du poste d'adjoint

au directeur général seront discutés lors d'une prochaine rencontre de travail.

Le vote est demandé Madame Julie Michaud

Pour

Monsieur Gilles Rioux

Madame Guylaine Ouellet

Madame Rose Lagacé

Monsieur Normand Lévesque

Contre

Madame Julie Michaud

Madame Andrée Blouin

Adoptée à la majorité des conseillers présents

Résolution pour l'entretien chemin Rang 7, Limite Lot p-22

RÉSOLUTION 1909-10 

Considérant qu'une demande a été faite pour le 7e Rang à l'ouest de la Route du Peintre jusqu'au début de la limite du Lot p-22 de Saint-Léandre

Il est proposé par Madame Rose Lagacé et unanimement résolu de procéder à l'entretien minimal du 7e Rang à l'ouest de la Route du Peintre jusqu'au début de la limite du Lot p-22 de Saint-Léandre

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution pour Formation ADMQ Matane (16 octobre)

RÉSOLUTION 1909-11 

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu d'envoyer Monsieur André Marcil directeur général à la formation d'une journée sur l'impact de l'arrivée de l'autorité des marchés publics dans la gestion des appels d'offres municipaux et sur la jurisprudence récente en gestion municipale donnée à Matane le mercredi 16 octobre 2019 au coût de 316.00\$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Point d'information pour le dépôt d'une pétition citoyenne

Une pétition citoyenne est déposée au conseil municipal.

Suite au dépôt de la pétition.

RÉSOLUTION 1909-12 SC

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu d'abroger la résolution #1908-08.

Le vote est demandé

Pour

Madame Julie Michaud

Madame Andrée Blouin

Contre

Monsieur Gilles Rioux

Madame Guylaine Ouellet

Madame Rose Lagacé

Monsieur Normand Lévesque

Refusé à la majorité des conseillers présents

Résolution pour une demande pour la circulation poids lourds à Saint-Ulric/ Saint-Léandre

RÉSOLUTION 1909-13 SC

Considérant, qu'une demande a été faite afin de permettre la circulation de poids lourds par certains fournisseurs entre la municipalité de Saint-Ulric et Saint-Léandre par la route centrale;

Considérant qu'une interdiction de circulation de poids lourds est interdite à partir du 4e Rang à St-Ulric sur la Route Centrale jusqu'à la rue Principale à St-Léandre;

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre demande à la Municipalité de Saint-Ulric de retirer son interdiction de la Route Centrale jusqu'au limite du début de la Municipalité de Saint-Léandre.

Dans un deuxième temps, la municipalité permettra la circulation des poids lourds sur la Route centrale du début des limites de la municipalité de Saint-Léandre jusqu'à la Rue Principale

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution suite à demande d'aide des P'tits Léandre

RÉSOLUTION 1909-14 

Considérant, la demande d'aide pour la prise ne charge de la pose et du retrait des bandes de la patinoire extérieure par les employés municipaux;

En conséquence, il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Léandre prenne en charge la pose en octobre et le retrait à la fin de l'hiver de la patinoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Levée de la séance ordinaire

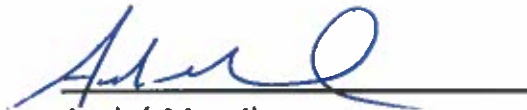
RÉSOLUTION 1909-15 

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 3 septembre 2019, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Steve Castonguay
Maire



André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature de chacune des résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.